

CONDITIONS RELATIVES À UN FONDS DE DOTATION

TITRE DU FONDS DE DOTATION

Fonds de bourse d'études Accenture

OBJECTIF DU FONDS

Le Fonds sert à offrir une bourse annuelle à un étudiant ou une étudiante dans sa quatrième année à l'École de gestion Telfer ou dans le programme de science informatique à la Faculté de génie.

DÉTAILS DE LA BOURSE

Admissibilité

La personne candidate doit :

1. être citoyenne canadienne ou résidente permanente;
2. avoir complété avec succès sa troisième année d'études et être inscrite dans la quatrième année d'un programme à l'École de gestion Telfer ou au programme de science informatique à la Faculté de génie;
3. faire preuve de leadership dans des activités parascolaires telles que des organisations professionnelles/scolaires/sociales/communautaires, des activités sportives ou un emploi à temps partiel;
4. faire preuve d'excellence scolaire (MPC d'au moins 7,5 pour les étudiants de l'École de gestion Telfer et MPC d'au moins 8,0 pour les étudiants de la Faculté de génie); et
5. faire preuve d'une intention d'entreprendre une carrière en consultation.

Valeur de la bourse : Minimum 1 000 \$

Nombre de bourses : Une (en alternance entre l'École de gestion Telfer et le programme de science informatique)

Fréquence d'attribution: Annuelle

Programme ou cycle d'études : Premier cycle

Responsable des demandes : Service de l'aide financière et des bourses

Échéance des demandes : 31 octobre

DEMANDE

La demande doit être soumise par l'entremise de Bourses en ligne, accessible une fois connecté au portail uoZone, et doit comprendre :

1. le Curriculum Vitae sur Bourses en ligne;
2. une copie non-officielle du relevé de notes de la personne candidate; et
3. une lettre de la personne candidate détaillant son intention de poursuivre une carrière en consultation.